

Formation : Droit des sociétés pour non-juristes, approfondissement

Responsabilité du dirigeant, transmission, gestion du capital

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. SRD

Prix : 1590 € H.T.

★★★★☆ 4,3 / 5

Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

Ce cours permet d'approfondir ses connaissances du droit des sociétés et d'en appréhender les difficultés. Vous verrez notamment les pouvoirs et responsabilités du dirigeant, la transmission d'une société, la modification du capital.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Approfondir ses connaissances du droit des sociétés
- ✓ Appréhender les pouvoirs et responsabilités du dirigeant
- ✓ Connaître les conditions de transmission de société
- ✓ Modifier ou transformer le capital d'une SA ou SAS

Public concerné

Managers, juristes d'entreprises, jeunes avocats, responsables des services comptables et financiers.

Prérequis

Connaissances de base en droit des sociétés ou connaissances équivalentes au cours "Droit des sociétés, pour non-juristes" (Réf. DOS).

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Utilisation de documents juridiques. Alternance d'apports théoriques et d'études de cas, utilisation de fiches de synthèse.

PARTICIPANTS

Managers, juristes d'entreprises, jeunes avocats, responsables des services comptables et financiers.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit des sociétés ou connaissances équivalentes au cours "Droit des sociétés, pour non-juristes" (Réf. DOS).

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Rappel les points clés du droit des sociétés

- Connaître le contrat des sociétés, le rôle et l'importance des statuts : condition de validité, éléments spécifiques...
- Appréhender la création de la société : rédaction des statuts, préalables, formalités postérieures...
- Comprendre le fonctionnement des SA, SARL, SAS : cadre juridique, social et fiscal.

Travaux pratiques

Les participants choisiront une forme sociétale en fonction de leur situation et la justifieront. Débriefing et échanges.

2 Connaître les pouvoirs et responsabilités du dirigeant

- La nomination et la révocation selon la forme juridique de la société et le statut du dirigeant.
- Le cumul du mandat social et du contrat de travail : conditions de validité.
- Les rémunérations : salaire, dividendes, avantages en nature, etc.
- Les responsabilités à l'égard des associés et des tiers, la faute de gestion.
- Les répercussions fiscales et sociales.

Travaux pratiques

Appliquer les règles encadrant les différents statuts des dirigeants aux situations. Débriefing du formateur et discussion autour de ces questions.

3 Appréhender la transmission de la société

- Les opérations sur le fonds de commerce : la cession, la location-gérance.
- Les cessions d'actions ou de parts sociales : promesse de cession, clause d'agrément et clause léonine.
- Les vices du consentement.
- Les conditions suspensives et résolutoires.
- Les pactes d'actionnaires : intérêt, forme, contenu et clauses.
- Les garanties de passif.
- Les opérations d'acquisition, de fusion, d'apport partiel d'actifs.

Travaux pratiques

Rédaction d'une convention de garantie de passif.

4 Modifier le capital dans les SA ou transformer une société

- La prime d'émission.
- Le droit préférentiel de souscription.
- Conditions préalables pour la SA et la SAS : mode de décision, condition de quorum et de majorité, etc.
- Les processus juridiques.
- Les impacts sur la société, les dirigeants, les associés.

Travaux pratiques

Etude sur les conséquences fiscales.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 11 juin, 2 nov.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 11 juin, 2 nov.